

Doctorat (H/F) en Sciences de l'éducation et de la formation : Cités éducatives de l'île de La Réunion.

Informations générales

Lieu de travail : Saint-Louis, Saint-Pierre, le Tampon, île de La Réunion, et Université Lyon 2

Date de publication : 5 mai 2023

Nom du responsable scientifique : Daniel Frandji

Type de contrat : CDU Doctorant/Contrat doctoral

Durée du contrat : 36 mois

Date de début de la thèse : 1^{er} octobre 2023

Quotité de travail : Temps complet

Rémunération : 2 044 € brut mensuel

Laboratoire de rattachement : Éducation, Cultures, Politiques (ECP)

Ecole doctorale de rattachement : Éducation, Psychologie, Information, Communication (EPIC)

Description du sujet de la thèse

Le laboratoire Éducation, Cultures, Politiques (UR ECP, <https://ecp.univ-lyon2.fr>), université Lyon 2, propose un contrat doctoral (CDU) de trois ans pour la réalisation d'une thèse en sciences de l'éducation et de la formation réalisée au titre du suivi et de l'évaluation des trois Cités éducatives de la Réunion labellisées en janvier 2022. Il s'agit des cités de Saint-Louis, de Saint-Pierre et du Tampon, située au sud de l'île. Ces trois nouvelles cités s'ajoutent aux deux déjà existantes. Elles sont de taille et de composition variées tant en raison du nombre de Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et d'établissements scolaires qu'au regard des caractéristiques socioéconomiques et culturelles de la population.

Les Cités éducatives « sont un dispositif né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Le label "Cité éducative" résulte de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministère de la Cohésion des territoires »¹.

Les champs principaux de recherche peuvent couvrir les disciplines contributives aux sciences sociales de l'éducation et de la formation (prioritairement sociologie, anthropologie, sciences politiques) ouvertes à l'échange pluridisciplinaire, dans la visée d'un travail empirique, mobilisant

¹ <https://www.education.gouv.fr/les-cites-educatives-un-label-d-excellence-5093>

les méthodologies d'enquête qualitative.

Le doctorant ou la doctorante aura son autonomie de problématisation, en lien avec ses propres intérêts de recherche ou ceux que la conduite du travail empirique pourra faire émerger, en discussion avec le directeur de thèse, Monsieur Daniel Frandji et la co-directrice Madame Émilie Pontanier².

Pour autant, la thèse devra apporter une contribution significative aux travaux de recherche portant sur les politiques éducatives territorialisées, et leurs évolutions, ici questionnées à l'échelle du territoire réunionnais, du point de vue des enjeux de justice sociale, comme des nouvelles modalités, plus ou moins différenciées, d'expérience scolaire et éducative qui peuvent s'y rattacher. Sur le terrain, il est particulièrement attendu de la thèse qu'elle s'intéresse à la problématique du « faire alliance » comme moyen de mieux articuler les actions déployées par les différentes institutions œuvrant dans ce champ d'intervention, de même que la volonté affichée d'en pallier les manques ou les échecs. Elle pourra éclairer spécifiquement la question de la relation école-famille dans le contexte interculturel de la Réunion au travers des stratégies déployées pour atteindre les publics considérés et/ou socialement constitués comme les plus éloignés des institutions scolaires. Elle devra inscrire ces questions dans les problématiques actuelles des recherches portant sur les Cités éducatives et leurs enjeux sociologiques.

Le/la doctorant.e devra participer à nourrir le travail de réflexion et d'évaluation engagé par les acteurs assurant le pilotage des Cités éducatives, avec qui il/elle entretiendra des relations soutenues de coopération. Un travail empirique approfondi, et une présence forte sur le terrain sont indispensables. De même qu'une insertion dans les milieux académiques de recherche que les directeurs de la thèse et l'unité de recherche ECP accompagneront.

Profil attendu

- Avoir obtenu un Master 2, avec mention « bien » au minimum, en sciences de l'éducation et de la formation, ou dans d'autres disciplines de sciences sociales qui traitent de questions éducatives (qui devra avoir été soutenu avant le 21 juin 2022).
- Connaissance approfondie du champ des recherches sur les politiques éducatives et les problématiques de la sociologie de l'éducation. Fortes compétences de problématisation.
- Avoir le goût du travail empirique et maîtriser les méthodologies de recueil et d'analyses qualitatives
- La maîtrise du créole réunionnais serait appréciée, des notions de Shimaorais ou de kibuchi seraient un plus.
- Avoir le sens du contact

Contexte de travail

² La thèse sera co-dirigée par Daniel Frandji et Emilie Pontanier. Daniel Frandji est sociologue, professeur en sciences de l'éducation à l'université Lyon 2, ISPEF, membre de l'UR ECP. Ses travaux portent sur les politiques, les dispositifs et les pratiques de lutte contre les inégalités éducatives, avec une focale particulière visant à mieux cerner les conceptions de la justice et de l'éducatif ainsi que les modalités de subjectivation qui peuvent ici émerger. Émilie Pontanier est sociologue, maître de conférences à l'université de La Réunion. Ses travaux portent sur les pratiques professionnelles en milieu scolaire, la laïcité et les stratégies éducatives des familles. Laboratoire Déplacements, Identités, Regards, Écritures (DIRE) et membre associée à l'UR ECP.

Le/la doctorant.e sera recruté.e par l'Université Lumière Lyon 2 pour une durée de 36 mois et débutera le 1^{er} septembre 2023.

Il/elle sera inscrit.e en doctorat au sein de l'École doctorale (ED) 485 EPIC et intégrera une équipe de travail au sein de l'axe 2 de l'unité de recherche Éducation, Cultures, Politiques, ainsi qu'un réseau national de recherche en cours de développement sur les Cités éducatives.

Conditions

- Première inscription en thèse en septembre 2023 ;
- Ne pas être inscrit en doctorat dans un autre établissement français/étranger d'enseignement supérieur (hors cotutelle) ;
- Être titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent (indiquer discipline).

Modalités de candidature

- CV détaillé
- Lettre de motivation (2 pages max) expliquant brièvement, le parcours et son adéquation avec le poste, le cadre d'analyse envisagé et la méthodologie proposée pour répondre à la question de recherche.
- Envoi des candidatures à la direction de l'ED **avant le 27 juin 2023 avant 12h**. Voir toutes les modalités de cette candidature ici : <https://edepic.universite-lyon.fr/ed-485-epic/site-francais/navigation/financements/contrats-doctoraux/>
- Le ou la candidate devra toutefois au préalable prendre contact avec les directeurs de thèse (Daniel Frandji daniel.frandji@univ-lyon2.fr et Emilie Pontanier emilie.pontanier@univ-reunion.fr), ainsi qu'avec le directeur du laboratoire ECP, Stéphane Simonian, Stephane.Simonian@univ-lyon2.fr
- Des informations sur les trois Cités éducatives labélisées à La Réunion peuvent aussi être obtenues par contact avec madame Marie-Agnes Loth (Principale collègue Henri Matisse, cheffe de file de la Cité éducative des bois de Live), agnes.loth@ac-reunion.fr et Madame Valérie Charlettine (Chargée de mission Éducation prioritaire et politique de la ville. Référente des Cités éducatives, IA-DAASEN), Marie-Georges.Charlettine@ac-reunion.fr

Calendrier

5 mai 2023 : publication de l'appel à candidature.
27 juin 2023 : date limite réception des candidatures.
3 juillet 2023 : admissibilité
10 et 11 juillet 2023 : auditions

Composition du comité de sélection des candidatures

- M. Daniel Frandji ; Mme Emilie Pontanier et membres du comité de sélection de l'ED EPIC